

<b>Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région Pays de la Loire</b>			
<b>Avis de la commission « espèces – habitats »</b>			
Le nombre de votants est de : 12 membres Le quorum est atteint et permet de délibérer valablement			
Date de la réunion : 25/03/2021	Avis sans rapporteur	Objet : Avis sur la responsabilité et les priorités de conservation en Pays de la Loire concernant les Amphibiens et des Reptiles	Avis <b><i>favorable</i></b>

**Échange avec la coordination régionale LPO à la suite de la présentation du sujet :**

CSRPN : L'outil est complémentaire et pertinent par rapport à la liste rouge. À ce propos, y a-t-il eu des échanges avec UICN pour présenter la démarche et recueillir un avis ?

CRLPO : Oui l'UICN a été contactée, mais elle est aujourd'hui toute entière consacrée à l'édition des listes rouges, sans disponibilités suffisantes pour donner un avis sur cet outil.

CSRPN : Ce travail de priorisation était très utile lorsqu'il n'y avait pas de liste rouge (cf. document de 2008), mais il y a un risque de confusion entre priorité et responsabilité. La méthode est moyennement satisfaisante et n'apporte pas grand-chose de plus que la liste rouge UICN.

Vote :

- Favorable : 11
- Abstention : 1
- Défavorable : 0

Date de signature : 7 avril 2021

L'animateur de la commission

Jean-Guy Robin

